



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Visas délivrés aux ressortissants algériens

Question au Gouvernement n° 1787

Texte de la question

VISAS DÉLIVRÉS AUX RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Fayssat.

M. Olivier Fayssat . Monsieur le ministre des affaires étrangères, la loi sur la criminalisation de la colonisation française a été publiée au *Journal officiel* algérien au mois de mai. Cette loi qualifie cette période de crime d'État, énumère trente et une infractions considérées comme des crimes de colonisation imprescriptibles et punit de cinq à dix ans d'emprisonnement la promotion ou même une simple justification de la colonisation dans les sphères médiatiques, académiques, culturelles ou politiques.

Votre réponse à cette loi provocatrice, humiliante et liberticide, qui criminalise l'histoire de France, les harkis et les pieds-noirs ? (*Mme Sabrina Sebaihi s'exclame.*) Elle est venue la semaine dernière par la voix de l'ambassadeur de France en Algérie, M. Stéphane Romatet, qui a dévoilé la feuille de route fixée par le président Macron : le volume de visas délivrés aux ressortissants algériens doit repartir à la hausse pour retrouver son niveau antérieur, soit plus de 250 000 visas par an. Cela fait longtemps que vous avez mis la France à genoux devant l'Algérie ; nous voilà à plat ventre.

Parallèlement, estimant de toute évidence que même la politique de l'Europe n'est plus assez immigrationniste à son goût, le président Macron refuse d'appliquer la directive retour adoptée par le Parlement européen.

M. Antoine Léaument . Vos propos sont honteux !

M. Olivier Fayssat . Nous savons que votre gouvernement n'appliquera pas la résolution visant à dénoncer les accords franco-algériens du 27 décembre 1968, proposée par le Rassemblement national et adoptée dans cet hémicycle le 30 octobre – pour cela, nous patienterons jusqu'en 2027. Mais en attendant, je vous le demande : pourquoi cet objectif de 250 000 visas ? Pourquoi cette humiliation diplomatique dans laquelle vous pataugez ? Pourquoi n'entendez-vous pas les Français ? Pourquoi maintenez-vous ce cap de soumission qui nous précipite tout droit vers les récifs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Il y a une différence majeure entre vous – ainsi que vos camarades du Rassemblement national – et nous : vous êtes obsédés par l'Algérie ; nous sommes obsédés par la France ! Vous êtes obsédés par les Algériens, nous par les Français et leurs intérêts. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN. – M. Julien Odoul fait mine de nager la brasse.*) C'est pourquoi ce réengagement des relations avec l'Algérie, graduel, réversible et dépendant des résultats que nous obtiendrons, suit une seule boussole : l'intérêt de la France et des Français.

En 2025, le nombre de visas délivrés à des ressortissants algériens a baissé de 20 %, principalement en raison

des décisions brutales prises par le gouvernement algérien à l'encontre de notre réseau diplomatique. Au-delà de cela, nous n'avons jamais eu d'objectif chiffré : notre politique ne répond à aucune logique de volume ou de quota mais à l'appréciation de nos intérêts et de l'évolution de la relation entre nos deux pays.

Je regrette d'avoir à nouveau à dire que vous auriez pu avoir un mot, puisque vous soulevez la question de l'Algérie, pour notre compatriote Christophe Gleizes. *(Vives exclamations sur plusieurs bancs du groupe RN.)*

M. Kévin Pfeffer . Incapables !

M. Jean-Noël Barrot, *ministre* . Se soucier du sort de nos compatriotes lorsqu'ils sont détenus à l'étranger, ce n'est jamais être à côté de la plaque. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Olivier Fayssat.

M. Olivier Fayssat . Si vous adoptiez vis-à-vis de l'Algérie un ton aussi ferme que celui de vos réponses aux députés, on n'en serait pas là ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Fayssat](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1787

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juillet 2026